

LE CAUE DU VAL-D'OISE RECRUTE UN.E ARCHITECTE CONSEILLER.E

CONTEXTE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val D'Oise est un organisme d'intérêt public, mis en place en 1979 dans le cadre de la loi sur l'architecture du 4 janvier 1977.

Il a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale en adéquation avec le contexte local et les enjeux du territoire.

Le CAUE intervient auprès des collectivités et des particuliers pour des missions de conseil et de sensibilisation.

Les quatre missions définies par ses statuts sont :

- Conseiller les collectivités : Être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement ;
- Conseiller les particuliers : Fournir aux personnes qui désirent construire, rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre ;
- Former : Contribuer directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement ;
- Informier / sensibiliser : Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, scolaires, amateurs) dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

LES MISSIONS

Sous l'autorité du directeur du CAUE, au sein d'une équipe pluridisciplinaire de 17 personnes, le ou la conseiller.e sera chargé.e de :

- Conseiller et accompagner les collectivités dans leurs projets d'aménagement à toutes les phases pré-opérationnelles : diagnostic, faisabilité, consultation de maîtrise d'œuvre ;
- Conseiller les particuliers dans leur projet d'extension, de rénovation et d'amélioration des performances énergétiques ;
- Participer aux actions de formation et sensibilisation des collectivités et des particuliers dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme ;
- Participer à des jurys de concours ou à des consultations de maîtrise d'œuvre ;
- Participation à l'activité générale du CAUE au sein de l'équipe et de l'union régionale des CAUE d'IdF.

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DU VAL D'OISE

PROFIL DU CANDIDAT

- Diplôme d'architecte (DPLG, DEA ou HMONP) ;
- Compétences en eco-construction et application de la RE2020 ;
- Intérêt pour la sensibilisation, la pédagogie et les démarches participatives ;
- Capacité à identifier les partenaires opportuns et les jeux d'acteurs dans les collectivités ;
- Aptitude au travail en autonomie et en équipe ;
- Bonnes capacités graphiques et rédactionnelles ;
- Maîtrise des logiciels : bureautique ordinaire, Indesign, Illustrator, Photoshop, Sketchup.

DUREE & REMUNERATION

- Contrat à durée indéterminée, à 4/5 ou à plein temps, période d'essai de 3 mois ;
- Rémunération sur la base de la convention collective des CAUE et selon expérience ;

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Incompatibilité avec une activité de maîtrise d'œuvre dans le département ;
- Poste basé à Pontoise ;
- Fréquents déplacements dans tout le département du Val-d'Oise nécessitant un permis de conduire B ;
- Date de clôture des candidatures : 05 janvier 2023 ;
- Poste à pourvoir : à partir de février 2023.

CANDIDATURE

Lettre de motivation, CV et dossier de référence à adresser :

Par courrier :

Madame la Présidente du CAUE du Val-d'Oise
Véronique Pélissier
CAUE DU VAL-D'OISE
Moulin de la Coulevre
Cedex BP 40163
95304 Cergy-Pontoise

Par mail :

Viviane Rinaldi, Assistante de direction du CAUE du Val-d'Oise
viviane.rinaldi@caue95.org